

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉGLISE DE SAINT ELOY DE GY

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 25 octobre 2025

Présents : Olivier de Brie président, Bertrand de La Bourdonnaye trésorier, Germaine de Bengy secrétaire et Anne de Brie secrétaire adjointe - ainsi que 7 personnes dans l'assemblée.

Olivier de Brie ouvre la séance et demande au trésorier de bien vouloir présenter les comptes pour la période du 31.08.2024 au 31.08.2025.

Bilan financier : Les comptes s'équilibrent avec un solde positif de **7 597.06 €** sachant qu'il y a eu peu de dépenses, seulement des frais bancaires pour 9 € et l'assurance responsabilité civile de l'association s'élevant à 160.24 €.

Les recettes de 1 284.50 € représentent les cotisations, le concert de Noël, la subvention de la mairie et les intérêts du livret bleu.

Cotisations : Le montant de l'adhésion annuelle reste inchangé et s'élève à 20 € sachant qu'un don avec possibilité de reçu fiscal sera toujours bienvenu.

Manifestations :

Passées :

- Un concert de musique classique avec les musiciens de l'association « Musique vivante à Mehun » le dimanche 13 octobre 2024, avec une recette de 240 € pour les musiciens et un don de 50 € pour l'église.
- Le traditionnel concert de Noël le dimanche 15 décembre 2024 avec les chorales « A tout bout d'chant » de Saint Eloy de Gy et « L'accroche chœur » de Bourges donnant une recette de 295 € au profit de l'association.
- Un concert le dimanche 8 juin 2025 avec le chœur « Stella Maris » 30 choristes à capella qui a réuni environ 45 personnes.
- Une visite guidée de l'église pour la journée du patrimoine le samedi 20 septembre 2025.

Futures :

- Un concert de musique classique avec les musiciens de l'association « Musique vivante à Mehun » le lundi 10 novembre 2025 à 15 h.
- Une visite guidée de l'église le jour du téléthon samedi 6 décembre 2025 vers 11 h.
- Le concert de Noël est prévu le dimanche 14 décembre 2025 à 15 h.

Travaux à venir :

Envisagé l'an passé, ce projet de la réparation de l'harmonium est abandonné à cause d'un devis trop élevé. En revanche, la consolidation du beffroi est plus que jamais à l'ordre du jour. Le devis avoisinant les 35 000 €, 2 fondations ont été contactées, dossiers à l'appui. On reste dans l'attente de leur réponse. La municipalité participerait à hauteur de 15 000 € et notre association pourrait contribuer jusqu'à 5 000 €. Une souscription pourrait également être mise en place.